

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HPV ET LA MISE EN PLACE DU DÉPISTAGE ORGANISÉ EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Dr Isabelle AVENET

Dr Somany SENGCHANH-VIDAL

Dr Ken HAGUENOER

Médecins Coordonnateurs au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Centre-Val de Loire

Pr Henri MARRET

CHRU de Tours, Université de Tours

SUJET DU JOUR

- **De quoi allons-nous parler aujourd'hui ?**
 - Nouvelles Recos HAS dépistage du cancer du col (et de leur application dans la région)
 - Programme national de Dépistage organisé du cancer du col (et sa mise en place dans la région)

- **Nous ne parlerons pas**
 - Vaccination anti-HPV
 - Prise en charge des femmes ayant un test de dépistage anormal (Prs Marret et Gondry le 14/09/2020)

LA SURVENUE D'UN CCU : LES FAILLES POSSIBLES

PRISE EN CHARGE INADÉQUATE

20%

- > Absence ou mauvaise confirmation diagnostique après un résultat anormal
- > Absence ou mauvaise prise en charge après confirmation diagnostique

MAUVAISE PERFORMANCE DU DÉPISTAGE

10%

- > Qualité du prélèvement
- > Qualité de l'interprétation cytologique

ABSENCE OU MAUVAIS DÉPISTAGE DANS L'INTERVALLE RECOMMANDÉ

70%

- > Refus du dépistage par la femme
- > Pas de proposition de dépistage pendant une consultation
- > Femmes sans contact avec un professionnel de santé

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS DE L'HAS - CONTEXTE

- Rôle des HPV-HR connu dans la physiopathologie du CCU
- Développement de nombreux tests HPV
- Bibliographie riche sur le gain de sensibilité test HPV versus FCU
- Jusqu'en 2019, test HPV uniquement recommandé pour le triage de frottis anormaux
- Pays qui commencent à intégrer le test HPV dans leur stratégie de dépistage
- Saisine HAS (place test HPV, P16/Ki67, auto-prélèvement) → **AVIS PUBLIÉ EN JUILLET 2019**

LES RECOMMANDATIONS FRANÇAISES ÉVOLUENT (ANCIENNE RECOS)



**Un dépistage cytologique
tous les 3 ans de 25 à 65 ans,
après 2 tests normaux à
1 an d'intervalle**



PARMI LES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 65 ANS...



51,6%

réalisent un dépistage
à un rythme "sous optimal"
(supérieur à 3 ans)



40,6%

réalisent un sur-dépistage
(tous les 2 ans ou tous les ans)



7,8%

respectent strictement
l'intervalle de dépistage
(tous les 3 ans, après 2 tests
normaux à 1 an d'intervalle)

Source : D'après les données de l'échantillon général des bénéficiaires, HAS, 2010

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – LE TEST HPV

- Plus sensible pour détecter CIN2+
- Moins spécifique (nécessite un test de triage)
- Offre une durée de protection plus longue que le frottis après un test négatif
- Possibilité auto-prélèvement

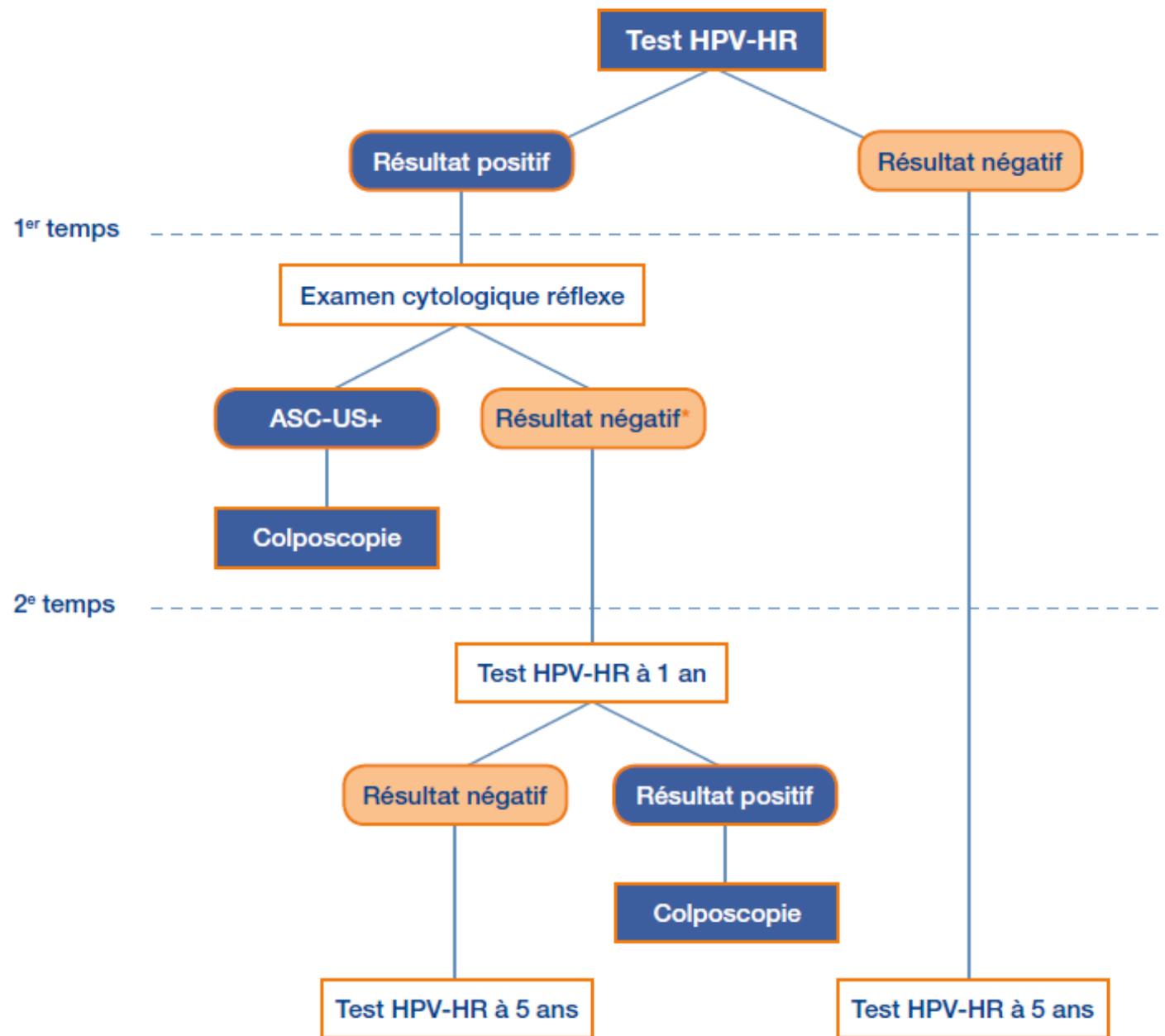
LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – MESSAGES CLÉS

- **De 25 à 30 ans**

- FCU tous les 3 ans après 2 FCU normaux à 1 an d'écart
- FCU en milieu liquide recommandé
 - permet la réalisation d'un test HPV « réflexe » en cas de FCU anormal (selon reco INCa)

- **De 30 ans à 65 ans**

- Test HPV 3 ans après le dernier FCU normal
- Puis tous les 5 ans (si test HPV-)
- Envisager l'auto-prélèvement pour femmes non dépistées ou insuffisamment dépistées



LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – NOMENCLATURE

■ Test HPV (anapath)

- ZZQX628 (ou 0024 NABM) : Test HPV dépistage individuel
- ZZQX603 (ou 0031 NABM) : Test HPV dépistage organisé

■ Test HPV (biologistes)

- 4127 : test HPV dépistage individuel et suivi
- 4509 : test HPV dépistage organisé

Depuis
01/04/2020

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – NOMENCLATURE

- **Prélèvement cervico-utérin : JKHD001** (ne change pas)
- **Frottis (Examen cytopathologique)**
 - JKQX347 : Frottis dépistage individuel
 - JKQX261 : Frottis dépistage organisé
 - JKQX027 : Frottis de contrôle
 - JKQX147 : Frottis dépistage individuel en phase liquide
 - JKQX426 : Frottis dépistage organisé en phase liquide
 - JKQX015 : Frottis de contrôle en phase liquide

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – QUESTIONS

- **Tous les tests HPV sont-ils fiables ?**
 - Non (différence de technologie, de sensibilité, de spectre des HPVs recherchés, témoin,...)
 - Il faut utiliser un test validé pour le dépistage (voir <https://www.cnr-hpv.fr/le-depistage/>)
- **Quid avant 25 ans et après 65 ans ?**
 - Approche individuelle – balance bénéfice-risque
- **Pas de dépistage = pas de consultation ?**
 - Si !!!

LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS HAS – QUESTIONS

- **Le remboursement du test HPV est-il acquis pour les CPAM ?**
 - Oui depuis 1^{er} avril 2020

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Décision du 4 mars 2020 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie

NOR : SSAU2007870S

- **Est-ce que le remboursement du frottis reste acquis en parallèle ?**
 - Oui (mais « co-testing » non recommandé)

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ EN FRANCE ET EN RÉGION CVL

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ - HISTORIQUE

- Quelques expérimentations en France depuis 1990
- Plan Cancer 2014-2019 → généralisation
- Mai 2018 : cahier des charges publié au JO
- Référentiels INCa
 - Fichiers pour constitution base de données
 - Bon de demande d'examen
 - Compte-rendu et codes ADICAP
- Août 2020 : publication du nouveau cahier des charges (*test HPV primaire >30 ans*)

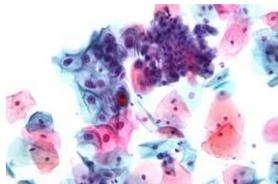
LE DÉPISTAGE ORGANISÉ - OBJECTIFS

- Permettre l'accès à un dépistage plus régulier
- Réduire les inégalités d'accès au dépistage
- Améliorer le suivi : 1 cancer sur 4 fait suite à un FCU anormal mal suivi
- Améliorer la survie
- Réduire l'incidence et la mortalité de 30% à 10 ans
- Atteindre 80% de taux de couverture dans la population cible

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ

- Missions de la structure de dépistage (CRCDC)
 - Constituer une base de données
 - Inviter les femmes non dépistées
 - Recueillir les résultats de dépistage
 - Mettre en place un suivi des dépistage positif (**DI et DO**)
 - Contribuer à l'évaluation du dispositif
 - Promouvoir le dépistage auprès des professionnels et des femmes

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Centre-Val de Loire



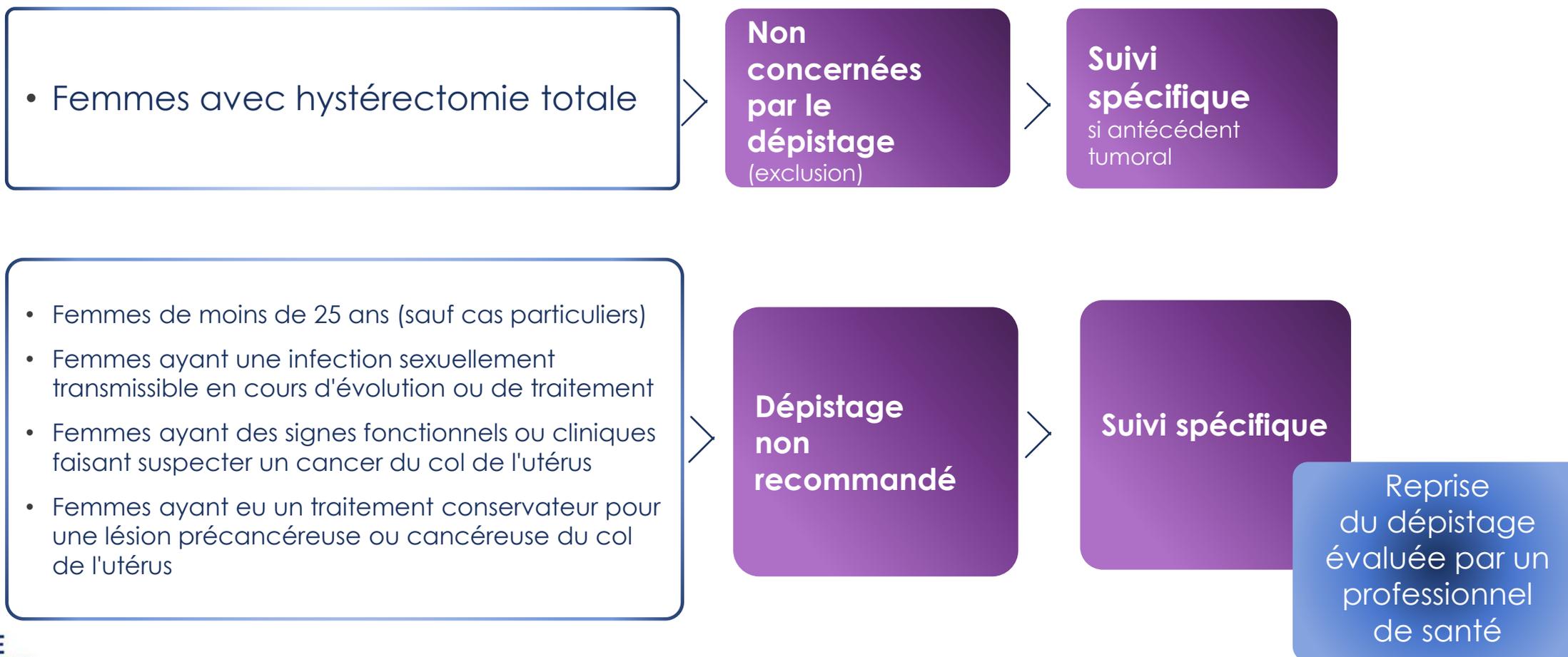
LE DO CCU : QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les femmes asymptomatiques de 25 à 65 ans

y compris les femmes enceintes, les femmes ménopausées,
les femmes vaccinées contre les infections HPV

y compris les femmes à risque majoré nécessitant un suivi particulier
(femmes immunodéprimées, femmes exposées au diéthylstilbestrol)

LE DO CCU : QUI N'EST PAS CONCERNÉ ?



DOCCU INVITATIONS

- Femmes de 25 à 65 ans inclus
 - Invitations uniquement des femmes sans frottis depuis 3 ans
 - Courrier avec étiquettes
 - Coupon réponse
 - Dépliant INCa
 - Relance à 12 mois

**DÉPISTAGE
DU CANCER DU
COL DE L'UTÉRUS**

DÈS 25 ANS, UN TEST
À RÉALISER TOUS LES 3 ANS



**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

CHRU de Tours, 37044 Tours Cedex 9
www.depistage-cancer.fr

Invitation



 C-INU
Madame ESSAI CLAIRE
CHRU DE TOURS
37000 TOURS

Tours, le 25 janvier 2019

Madame ESSAI,

Nous vous proposons de bénéficier d'un frottis cervico-utérin chez votre médecin ou votre sage-femme.

Ce dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse aux femmes de 25 à 65 ans. Réalisé tous les 3 ans, il permet de repérer le plus tôt possible d'éventuelles lésions précancéreuses, de les surveiller ou les soigner et, ainsi, prévenir l'apparition d'un cancer. Enceinte ou ménopausée, vous pouvez aussi participer au dépistage.

Dans le cadre du programme national de dépistage, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le professionnel de santé de votre choix pour réaliser ce dépistage : médecin généraliste, gynécologue, sage-femme.

L'analyse du frottis est prise en charge à 100% sans avance de frais, sur présentation de ce courrier. La consultation sera remboursée par votre caisse d'assurance maladie et votre complémentaire dans les conditions habituelles.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire le dépliant joint.
En savoir plus : 02 47 47 98 94, par mail depistage.col@chu-tours.fr ou sur le site www.e-cancer.fr

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas utiliser cette invitation, merci de nous en informer en nous retournant le coupon-réponse figurant au verso (par mail ou courrier). **TSVP** ⇨

Restant à votre disposition,
Drs Isabelle AVENET et Somany SENGCHANH-VIDAL, Médecins coordonnateurs

Étiquettes à apporter à votre médecin

<i>Étiquette fiche identification</i>	<i>Étiquette prélèvement</i>	<i>Étiquette supplémentaire</i>
ESSAI CLAIRE 23/12/1965 2541237999999 / 10 013712031 CHRU DE TOURS 37000 TOURS	ESSAI CLAIRE 23/12/1965 2541237999999 / 10 013712031 CHRU DE TOURS 37000 TOURS	ESSAI CLAIRE 23/12/1965 2541237999999 / 10 013712031 CHRU DE TOURS 37000 TOURS

Fiche d'identification

Prélèvement

S'agissant de l'information relative au traitement de vos données personnelles et à vos droits, voir la mention au verso de ce courrier.

Merci de bien vouloir nous retourner ce document (complété, daté et signé) par courrier au :
Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Centre-Val de Loire
CHRU de Tours, 2 bis boulevard Tonnellé
37044 TOURS CEDEX 9

**Si je ne suis pas concernée par ce courrier, je complète le questionnaire ci-dessous :
(seule ou avec mon médecin/ma sage-femme)**

- J'ai pris rendez-vous pour effectuer ce dépistage, prévu le __/__/____
- Je ne suis pas concernée par ce courrier car :
- J'ai fait ce dépistage il y a moins de trois ans :
 - par prélèvement cervico-utérin (frottis), le __/__/____
effectué par le Docteur _____
Le résultat était _____
 - par un autre test : _____
type de test : _____ le __/__/____
 - J'ai eu une hystérectomie totale (retrait de l'utérus et du col) en ____
et mon médecin a confirmé que je n'avais plus besoin de faire ce dépistage.
 - Autre raison. Merci de préciser : _____
- Actuellement, je ne souhaite pas faire ce dépistage pour une autre raison
Motif (facultatif) _____
- Je ne souhaite pas participer de **manière définitive*** à ce programme de dépistage

ESSAI CLAIRE
23/12/1965
2541237999999 / 10
CHRU DE TOURS
37000 TOURS
171107

Signature :

Date : ____/____/____

*Nous ne vous enverrons plus de courriers vous invitant à réaliser ce dépistage mais vous pouvez revenir à tout moment sur votre décision en contactant le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers au 02.47.47.98.94

Information relative au traitement de vos données personnelles et à vos droits

Au titre de leur mission de service public, les centres régionaux de coordination des dépistages des cancers constituent des fichiers d'invitation à partir d'un traitement de données automatisé et assurent le suivi des personnes concernées par le dépistage. A ces fins, ils recueillent des données concernant votre identité et votre santé auprès des caisses d'assurance maladie et des professionnels de santé concernés. Le centre de votre région conservera l'ensemble de vos données jusqu'à la fin de votre suivi. Les données nécessaires à votre suivi médical seront transmises aux professionnels de santé concernés. Les données nécessaires aux évaluations et travaux statistiques seront communiquées aux structures publiques en charge de ces missions, dont l'Institut national du cancer et Santé publique France. Conformément au Règlement général sur la protection des données 2016/679 et à la loi informatique et libertés n°78-17 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité de vos données et d'un droit à la limitation de leur traitement que vous pouvez exercer pendant la durée du traitement en écrivant au centre de votre région à l'adresse suivante : dpo@depistage-cancer.fr. Vous trouverez l'ensemble de ses coordonnées, celles de son représentant et celles de son délégué à la protection des données sur son site internet. Un recours peut être introduit auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés.

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ – POINT D'ACTUALITÉ 15/8/2020

■ **Ce qui fonctionne**

- Réception et intégration des fichiers de l'assurance maladie
- Invitations (à réaliser un frottis) des femmes non dépistées (début en décembre 2019)
- Prise en charge à 100% par l'assurance maladie de l'analyse cytologique dans le cadre du dépistage organisé (courrier-étiquettes)
- Nouveau cahier des charges paru le 25/08/2020 autorisant à inviter les femmes de 30 à 65 ans à réaliser un test HPV (PEC 100%)

■ **Ce qui n'est pas encore résolu**

- Réception des résultats cytologiques et HPV (conventions et difficultés techniques informatiques)
- Procédures de suivi des positifs pour l'ensemble de la région

FEMME DE 25 À 30 ANS

- **Si indication → Réaliser un FCU (de préférence en phase liquide)**
 - Si elle ne présente pas une invitation au dépistage organisé → prise en charge du frottis aux conditions habituelles (dépassement d'honoraire possible pour analyse cytologique)
 - Si elle présente une invitation au dépistage → coller les étiquettes sur bon de demande d'examen (± cocher la case dépistage organisé) → PEC à 100% de l'analyse cytologique sans avance de frais
 - Toujours penser à cocher la non opposition, l'autorisation ou l'opposition de transmission au CRCDC

FEMME DE 30 À 65 ANS

- **Si indication → Réaliser un prélèvement pour test HPV**
 - Si elle ne présente pas une invitation au dépistage organisé → prise en charge du test HPV aux conditions habituelles
 - Si elle présente une invitation au dépistage → coller les étiquettes sur bon de demande d'examen (± cocher la case dépistage organisé) → PEC à 100% du test HPV
 - Toujours penser à cocher la non opposition, l'autorisation ou l'opposition de transmission au CRCDC

PERSPECTIVES

- **Travail en cours pour transmission des résultats entre**
 - Anapath et CRCDC
 - Biologistes et CRCDC
- **Module éligibilité avec fiche de demande d'examen à imprimer**
- **Précision sur place de l'auto-prélèvement**
 - référentiel national en cours d'élaboration par l'INCa afin de préciser le cadre d'utilisation possible des auto-prélèvements -> nécessitera des demandes de dérogation par les CRCDC

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ – QUESTIONS

- **Y a-t-il une fiche d'information régionale sur le test HPV ?**
 - Non, les documents nationaux sont en cours de validation
- **Y a-t-il un bon de demande d'examen régional ou national ?**
 - Non, les documents de vos interlocuteurs (anapath et/ou biologistes) habituels doivent actuellement être utilisés

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Centre-Val de Loire

CONTACT

02 47 47 98 94

col.cvl@depistage-cancer.fr

www.depistage-cancer.fr

i.avenet@depistage-cancer.fr

s.sengchanh@depistage-cancer.fr

k.haguenoer@depistage-cancer.fr